



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2022

Salle de conseil municipal

Etaient présents :

Mme HECKMANN Maryline, Maire

MM. MAVIOU Michel, Mmes Stéphanie BARBIER, Anne PLATEL (arrivée à 18h45 – point 3), adjoints

MM. CREUSET Thierry, BOULANGER Carol, CHIVOT Daniel, POTEL Pascal, BECQUET Francis, LEROUX Pascal, LOUCHART André, Mmes NOEL Stéphane, BOCLET Laure, FREMANGER Valérie, DELAVIGNE Véronique, PAPIN Caroline conseillers municipaux.

Etaient absents ayant donné procuration :

M. CUVIER Géraud ayant donné procuration à Mme Maryline HECKMANN,

Mme ISRAEL Pascal ayant donné procuration à Mme Valérie FREMANGER,

Mme HAUTIN Magali ayant donné procuration à M. Thierry CREUSET,

Absents : Mme AVISSE CUVIER Elise, M. LEGER Thomas.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1- Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la cour de l'école
- 2- Validation du projet de rénovation de la cour de l'école
- 3- Autorisation de déposer les demandes de subventions pour les projets à venir
- 4- Délibérations :
 - Ouvertures dominicales 2023
 - Dépenses d'investissement avant le vote du budget
 - Décision modificative n°4
 - Enquête publique pour la Société Valentin à Feuquières-en-Vimeu en vue d'exploiter un atelier de traitement de surface
 - Avenant aux contrats de bail pour la récupération de la TEOM
 - Création de postes
 - Nomination d'un correspondant incendie et secours
 - Participation financière au séjour ski études (Collège de Gamaches)
- 5- Nomination d'un membre au CCAS et au CA de la MARPA en remplacement de Mme NEVEU
- 6- Désignation d'un membre titulaire et d'un suppléant au SIEP
- 7- Projets en cours

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. Francis BECQUET** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du précédent compte rendu : sans observation

N° 12-2022-01 : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE

Suite à la réalisation du diagnostic et à la validation du principe d'aménagement, il est proposé de conclure un marché de maîtrise d'œuvre avec l'Atelier de Saint Georges pour un montant HT de 28 288,09 € HT soit 8,40% du montant prévisionnel des travaux - adoptée à l'unanimité.

N° 12-2022- 02 : DEMANDE DE DETR 2023 POUR LA RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE PRIMAIRE

Montant prévisionnel de travaux : 336 763,00 € H.T, taux 40 % – adoptée à l'unanimité

N° 12-2022-03 : DEMANDE DE DSIL 2023 POUR LA RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE PRIMAIRE

Montant prévisionnel de travaux : 336 763,00 € H.T – taux 40 % - adoptée à l'unanimité

N° 12-2022-04 : DEMANDE DE DETR 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES

Plafond de dépenses éligibles 1 000 000 € - taux 35 % - adoptée à l'unanimité

N°12-2022-05 : OUVERTURES DOMINICALES 2023

Ouverture des commerces de détail : 3 – 10 – 17 et 24 décembre.

Concessions et garages automobiles : 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre

Avis favorable - adoptée à l'unanimité

N°12-2022-06 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses inscrites sur les opérations au BP 2022 – adoptée à l'unanimité

N°12-2022-07 : DECISION MODIFICATIVE N°4

Décision modificative n°4 du budget principal :

Section Investissement : mouvements de crédits équilibrés à 0,00 €

Adoptée à l'unanimité

N° 12-2022-08 : ENQUETE PUBLIQUE POUR LA SOCIETE VALENTIN A FEUQUIERES-EN-VIMEU EN VUE D'EXPLOITER UN ATELIER DE TRAITEMENT DE SURFACE

Avis favorable avec remarques – adoptée à l'unanimité

N° 12-2022-09 : AVENANT AUX CONTRATS DE BAIL POUR LA RECUPERATION DE LA TEOM

Proposition de passer un avenant aux contrats de bail afin de récupérer la taxe d'ordures ménagères auprès des locataires et des agents occupant des logements à titre gratuit – adoptée à l'unanimité.

N° 12-2022-10 : CREATION DE POSTES

Proposition de créer un poste d'adjoint d'animation à 15h/semaine en raison du surcroît d'activité à l'accueil jeunes, augmentation d'un poste d'adjoint d'animation de 2h30/semaine, augmentation du poste d'accueil au secrétariat de 7h00/semaine à compter du 1^{er} janvier 2023 – adoptée à l'unanimité

N° 12-2022-11 : NOMINATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

M. CHIVOT Daniel élu – adoptée à l'unanimité

N° 12-2022-12 : PARTICIPATION FINANCIERE AU SEJOUR SKI ETUDES (COLLEGE DE GAMACHES) /SEJOUR EN Allemagne (COLLEGE DE OISEMONT)

Refus de participer en raison du financement de la classe de neige en CM1/CM2 – adoptée à l'unanimité

N° 12-2022-13 : NOMINATION D'UN MEMBRE AU CCAS ET AU CA DE LA MARPA EN REMPLACEMENT DE MME NEVEU

M. BECQUET Francis nommé au CCAS, Mme BARBIER Stéphanie nommée au CA de la MARPA ainsi que Mme PAPIN Caroline et M. POTEL Pascal suite à 2 démissions – adoptée à l'unanimité.

N° 12-2022-14 : DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT AU SIEP

Mme PAPIN Caroline, titulaire et M. MAVIOU Michel, suppléant – adoptée à l'unanimité.

N°12-2022-15 : DEMANDE DE DETR 2023 POUR LA REALISATION D'UNE PUMPTRACK

Montant prévisionnel 150 000 € - taux 25 % - adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 20h10.

Le maire,

Maryline HECKMANN

